

FORMATION JURIDIQUE

Les ressortissants communautaires : séjour et droits sociaux

Dates des sessions

15 décembre 2017

Durée de la formation

1 jour (7h)

Coût

180 € / personne

Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat
90 avenue de Flandre, Paris 19e

Animateur

Juriste du service Info Migrants

Info Migrants

Objectifs

- Comprendre la notion de "liberté de circulation des personnes" en droit communautaire.
- Connaître les conditions de séjour des ressortissants communautaires.
- Aborder les grands principes d'ouverture des droits sociaux.

Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, salariés ou bénévoles d'associations... qui accueillent un public de ressortissants de l'Union européenne** et qui souhaitent comprendre et surmonter les difficultés spécifiques à l'accès à leurs droits sociaux.

Programme

- La notion de "liberté de circulation des personnes" en droit communautaire.
- Les conditions générales du séjour.
- Le séjour des membres de famille du ressortissant communautaire.
- La notion de droit au séjour permanent.
- Les droits sociaux des ressortissants communautaires.